





Equita Club Cup 2020

CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION DES SELECTIONS DEPARTEMENTALES (VERSION DU 16/12/2019)

En 2019, la 8^{eme} édition de l'Equita Club Cup pendant Longines Equita Lyon, a été une réussite et une récompense pour les cavaliers ayant suivi ce circuit. Afin de parfaire l'organisation des finales départementales, le CRE A-RA a élaboré le présent cahier des charges, actualisé pour 2020.

Dispositions Générales

La sélection pour la finale d'EQUITA CLUB CUP est confiée aux Comités Départementaux d'Équitation (CDE) qui doivent trouver un organisateur, répondant à ce cahier des charges.

Les CDE devront fixer les dates de leur concours de sélection <u>avant le 10 mars 2020</u> et les transmettre au CRE qui les validera. Les CDE ont toute liberté pour organiser leur sélection départementale sur un seul concours ou sur un circuit de plusieurs concours permettant la participation à la finale départementale. La finale départementale se déroule sur une journée par département, selon le règlement ci-joint en annexe. Les CDE doivent veiller à la répartition des dates du calendrier régional. On privilégiera une seule sélection par week-end autant que possible.

L'avant programme sera validé par le CRE A-RA.

Epreuves à organiser

Une épreuve HUNTER CLUB 2 maniabilité.

Une épreuve CSO CLUB 2 - Grand Prix (barème A Tps Différé - art.276)

Une épreuve CSO CLUB 1 - Epreuve à difficultés progressives avec Joker (Barème A au Chrono).

Ces épreuves sont à privilégier sur la DUC du concours. L'organisateur devra veiller à ajuster le nombre de participations autorisées dans les autres épreuves du concours afin que la journée n'excède pas un créneau horaire de <u>08h00-18h00</u>. Ces <u>3 épreuves se dérouleront à la suite avec remise des prix à l'issue de chaque épreuve.</u>

Sur la DUC de l'évènement, l'organisateur devra indiquer « **EQUITA CLUB CUP** » dans le nom du concours, et citer également les partenaires.

Calendrier

Les sélections départementales sont ouvertes du 26 avril jusqu'au 11 octobre 2020.

Modalités d'Organisation (voir règlement page 4)

Infrastructures

- Terrain: Dimension minimum 70 m x 30 m, plat, sable (sauf si organisation en indoor)
- Parking : en rapport avec l'importance de la manifestation pour permettre l'accueil de tous les véhicules sur terrain stabilisé.
- Accueil : organisation de l'accueil des cavaliers et restauration sur place
- Le règlement : il sera affiché à toutes les épreuves de sélections (paddock)

Matériel

L'organisateur doit disposer d'un parc de 16 obstacles minimum avec des soubassements. Le parcours hunter doit comporter 2 obstacles directionnels.

La piste sera fleurie.

Le chronomètre électronique et la sonorisation sont obligatoires.

Officiels de compétition

Le chef de piste, chef de paddock et président de jury devront être nationaux au minimum pour le Hunter et candidat National au minimum pour le CSO.

Le président de jury devra être assisté de deux juges clubs. L'organisateur lors de la saisie de sa DUC doit renseigner la partie Officiel de Compétitions de l'évènement.

Le Juge et le Chef de piste Hunter sera validé par le CRE A-RA.

Partenaires

La liste des partenaires CRE A-RA pour la finale régionale Equita Club Cup sera communiquée aux départements et organisateurs, afin d'afficher obligatoirement leurs noms et logos sur leurs supports, de les citer au micro et aussi de les inviter pour les remises de prix.

Les organisateurs s'engagent à accueillir les partenaires et leur offrir un espace d'exposition au besoin. Chaque organisateur devra envoyer par mail à <u>communication.ara@cre.ffe.com</u>, dans la semaine suivante leur sélection départementale, au moins une photo et quelques lignes afin que le CRE puisse communiquer sur les étapes ECC.

Remise des prix individuelle

Elle aura lieu après chaque épreuve éventuellement en présence des partenaires et représentants du CRE A-RA le cas échéant.

Sélection finale régionale

Le classement par équipe sera affiché en fin de journée sur le concours, et après vérification du CRE, il sera consultable sur notre site internet (www.equitation-auvergnerhonealpes.com) dans les 48h.

Aide du Comité Régional

Le CRE A-RA fournira pour les remises de prix des plaques et flots pour le classement final des épreuves Equita Club Cup.

Les frais des officiels de compétition restent à la charge de l'organisateur. Le chronométreur devra impérativement envoyer les résultats des épreuves Equita Club Cup dès la fin de chaque épreuve à Sébastien DAUVERGNE d'Easyjumping (easyjumpingfr@gmail.com – 06 65 71 95 70) afin d'établir le classement en temps réel.

Le président du CDE

Le club Organisateur

Le président du CRE A-RA Yves Tourvieille